

Fabien Bouglé : « Nous assistons avec les éoliennes à un immense hold-up planétaire »

Article rédigé par *breizh-info.com*, le 14 janvier 2021

Source [breizh-info.com] Fabien Bouglé avait publié l'an passé aux **éditions du Rocher**, [*éoliennes, la face noire de la transition écologique*](#). Un livre qui depuis, a énormément été lu, et a amené quelques élus locaux responsables à revoir leur copie en la matière. Mais cela n'empêche pas l'éolien de se développer massivement, en Bretagne notamment, avec toutes les conséquences néfastes sur l'environnement que cela peut avoir, et sans que la facture d'énergie ne baisse.

Nous nous sommes de nouveau entretenus avec Fabien Bouglé pour faire le point sur ce qu'il dit être un immense hold-up planétaire. Entretien choc.

Breizh-info.com : Pouvez-vous rappeler à nos lecteurs vos fonctions, et ce que vous faites au sujet du réseau anti éolien ?

Fabien Bouglé : Cela fait maintenant 10 ans que je lutte contre la pollution éolienne sur terre et en mer. J'ai d'abord combattu et empêché une centrale de 13 éoliennes terrestres qui devait être installée en Normandie dans l'Orne et j'ai continué en tant que porte-parole du collectif Touche pas à nos îles en luttant contre l'implantation de 62 aérogénérateurs industriels entre les îles d'Yeu et Noirmoutier.

A l'échelle nationale j'ai contribué en tant porte-parole du réseau national anti-éolien Ulysse à l'alerte du service centrale de prévention de la corruption (service du ministère de la justice) qui a dévoilé en 2014 le caractère massif des prises illégales d'intérêt et de la corruption dans l'éolien. En 2017, j'ai révélé au grand jour le scandale du tarif de rachat de l'électricité des éoliennes en mer à l'époque fixé à 220 euros le mégawattheure alors que le tarif spot était établi à 45 euros le mégawattheure. La subvention totale pour les industriels éoliens en mer était établie à 40 milliards d'euros.

J'ai été vice-président de la Fédération Environnement Durable et suis également élu municipal (DVD) à Versailles. L'expertise que ce combat m'a amené à acquérir sur le terrain et au travers de mes lectures m'ont amené à synthétiser tous les problèmes posées par l'éolien dans le livre « Eoliennes la face noire de la transition écologique » (Edition du Rocher) sorti il y a un peu plus d'un an.

Breizh-info.com : Les signatures de contrat pour l'ouverture de parcs éoliens se multiplient en

Bretagne ces derniers mois. L'éolien ne connaîtrait donc pas la crise ?

Fabien Bouglé : Étant Breton d'origine – natif de Saint Briec – je suis attristé de voir la multiplication des projets de centrales éoliennes sur terre et en mer sur le territoire de mon pays natal. Les éoliennes au large de Saint Briec sont une imposture et les élus qui soutiennent ces dernières sont des traîtres qui auront à rendre des comptes vis-à-vis des générations futures.

Et je ne peux que louer la détermination et la ténacité de nos vaillants marins qui luttent avec honneur et courage pour la préservation de leur activité noble et écologique. Je suis effectivement avec beaucoup d'intérêt ce qui se passe en Bretagne et vois avec beaucoup de satisfaction des élus locaux et des personnalités s'impliquer dans la dénonciation des réseaux industrialo-mafieux qui sont derrière cette pollution de nos territoires. Et je ne peux que les encourager dans cette voie, c'est le bon combat !

Concernant les promoteurs, il n'y a aucune raison pour qu'il s'arrête. Le gouvernement continue à subventionner massivement cette industrie avec des subventions estimées entre 100 et 150 milliards sans compter les travaux de raccordements pour les éoliennes en particulier pour lesquels RTE a évalué à 100 milliards d'euros le coût total (Les Echos 22 décembre 2020). Cet argent est prélevé sur les taxes sur l'essence via la taxe carbone (la taxe dont l'augmentation est à l'origine de la crise des gilets jaunes) ou au travers du TURPE payé par les consommateurs sur leur facture d'électricité. En fait, ce sont les bénéficiaires gigantesques des promoteurs éoliens qui sont payés par les consommateurs et le contribuable. Il n'y a aucune raison que cela s'arrête tant que les subventions aux éoliennes existeront.

Breizh-info.com : Parallèlement, le prix de l'électricité ne cesse de grimper. Comment les communes peuvent-elles justifier l'arrivée de l'éolien alors que les factures des Français explosent ? Les éoliennes imposées à côté de chez nous ne profitent donc pas aux locaux ?

Fabien Bouglé : En fait le mécanisme est simple, la facture des consommateurs permet de prélever des petites sommes au début indolores au profit des promoteurs éoliens. Comme on a ouvert les subventions aux promoteurs éolien plus on installe d'éoliennes plus on a besoin d'argent frais pour payer le tarif subventionné des premières éoliennes plus celles nouvellement installées. Le résultat est simple plus les éoliennes sont installées plus la facture d'électricité explose. C'est purement mécanique et d'une redoutable efficacité. Nous avons une électricité parmi les moins chères au monde et nos gouvernants soumis au diktat des lobbies cèdent lâchement en achetant la paix écologique mais derrière c'est le consommateur qui trinque.

Les mairies qui s'illusionnaient en croyant toucher le pactole des éoliennes aujourd'hui déchantent car les règles d'attribution des taxes ont changé. Il faut dire que la baisse des dotations de l'État contraint les municipalités à trouver de nouveaux modes de financement. Les commerciaux éoliens qui vendent aux élus monts et merveilles apparaissent à leurs yeux comme des sauveurs. Mais partout en France l'installation d'éoliennes s'accompagne inexorablement de désertification. Voilà le résultat de l'irresponsabilité coupable de ceux qui cèdent aux sirènes de l'industrie éolienne.